

Le budget—M. Mackasey

L'hon. Bryce Mackasey (Lincoln): Monsieur l'Orateur, je n'essaierai pas de commenter les remarques du député de Terre-Neuve, que j'admire énormément et que j'envie un peu, je suppose, pour son éloquence et ses expressions imagées. Quand il a parlé de manigance, je suis certain qu'il ne faisait pas allusion à sa définition de déficit par rapport aux données par habitant plutôt qu'au PNB. Le député ne m'en voudra pas si je verse au compte rendu certains chiffres relatifs au déficit, mais ce ne sera pas le sujet principal de mon discours aujourd'hui.

Les députés trouveraient peut-être intéressant d'apprendre qu'en 1942 et 1943 notre déficit représentait au-delà de 20 p. 100 du PNB. Le seul ratio significatif pour définir un déficit ou en discuter est en fonction du PNB, ce qui dénote la possibilité de pouvoir l'éponger tôt ou tard.

Certains députés seront peut-être étonnés d'apprendre que, après le budget d'hier soir, la documentation de l'OCDE indique que le ratio au Canada sera de 5.2 p. 100 l'an prochain, contre 5.4 p. 100 aux États-Unis. Notre ratio se compare avantageusement avec celui de la plupart de nos partenaires commerciaux. Comme je l'ai dit, pendant la guerre, en 1942 et en 1943, il s'agissait à peine d'une fraction du ratio du PNB. Je ne m'en fais pas trop au sujet d'un déficit, et je reconnais que c'est peut-être une attitude peu orthodoxe. Le déficit m'inquiéterait si nous imprimions des billets pour l'éponger, car c'est inflationniste.

● (1730)

Malgré quelques recherches, je n'ai pu trouver d'exemples concrets en Amérique du Nord, au Canada ou aux États-Unis, où le gouvernement et le secteur privé aient dû se disputer la même source de capitaux. Je suis sérieux car, à titre d'ancien ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, j'aime beaucoup notre pays et je me suis toujours inquiété du sort des chômeurs. Je suis assez âgé pour me souvenir des pénibles années 1930. S'il m'arrive de faire preuve d'insensibilité quand je suis à Ottawa, je relis le livre intitulé «Les dix années perdues» pour me remettre en mémoire l'impact de la dépression ou de la récession dans l'Ouest. A ceux qui m'écoutent, je dis que la première chose à faire pour relancer l'économie, c'est de nous demander en toute lucidité ce que nous pouvons faire comme pays et comme gouvernement. Par exemple, le gouvernement ne peut rien changer au prix des denrées. Il n'y a rien que le gouvernement puisse faire pour remédier au fait que le cuivre se vend 58c. la livre, soit le niveau le plus bas depuis les années 30. C'est la même chose pour des produits tels le zinc, le plomb et le bois de charpente. Bien que cela n'ait rien pour consoler l'industrie minière en difficulté et ceux qui vivent de l'extraction des matières premières, je ne pense pas que même nos critiques les plus virulents croient le moins que le Canada puisse faire quoi que ce soit pour faire augmenter le prix de ces denrées. Tôt ou tard, l'économie de nos partenaires commerciaux s'améliorera. Le prix du cuivre, de l'argent, de l'or, du zinc et du bois de charpente augmentera. Il est donc très important de se demander si nous serons en mesure de profiter de ce redressement économique chez nos partenaires commerciaux. Serons-nous à même de soutenir la concurrence dans six, neuf ou douze mois—ou même plus tôt—lorsque nos partenaires commerciaux traditionnels se tourneront vers le Canada pour savoir quel sera ou devrait être le prix de nos matières premières?

Nous ne serons pas en mesure de soutenir la concurrence avec un taux d'inflation de 12 p. 100, et c'est là le message qu'il faut répéter sans cesse au Canada. Avec un taux d'inflation de 12 p. 100, nous courrons le risque de faire grimper le prix de nos produits au point où nous ne pourrions soutenir la concurrence sur le marché. Je crois que la plupart des Canadiens le comprennent.

L'inflation est un phénomène sur lequel nous ne pouvons fermer les yeux, bien que la plupart d'entre nous le fassent. Ironiquement, contrairement au chômage où tout le monde est perdant, on trouve des gagnants et des perdants dans la lutte contre l'inflation. Mon économiste préféré, Lester Thurow, a publié un ouvrage il y a deux ans à peine. Je sais que le député qui vient d'intervenir l'a lu. Thurow parle d'une société à taux de croissance zéro. Il énumère les gagnants et les perdants dans la lutte contre l'inflation. Il est très facile de découvrir qui sont les gagnants à l'heure actuelle. Ce sont de très honnêtes citoyens canadiens qui suivent peut-être notre débat. Ce sont ceux qui ont de l'argent en banque; des personnes âgées, des jeunes, des gens qui ont épargné l'argent qu'ils ont gagné ou qu'ils ont investi. Leur argent, placé à la banque, leur rapporte 16, 17 ou 18 p. 100. Ils sont gagnants à l'heure actuelle. Ironiquement, l'inflation joue en leur faveur.

Y gagnent également ceux dont le traitement ou le revenu est protégé contre les répercussions négatives de l'inflation par une clause d'indexation au coût de la vie. Se retrouvent aussi parmi les gagnants ceux dont l'emploi est assuré et qui sont à peine touchés par l'inflation. Je ne leur envie pas leur sécurité. Je n'éprouve pas de plaisir à les classer parmi les gagnants ni n'utilise ce terme de façon péjorative. Peut-être est-ce tout simplement ma façon d'énoncer les faits.

C'est aux perdants dans la lutte contre l'inflation que je m'intéresse. Tous ceux qui prennent les choses à cœur les connaissent. Ce sont les Canadiens, au nombre de 1.2 million, qui sont en chômage sans qu'ils n'y soient pour rien. Ce sont ceux que Thurow a appelés les artisans de la lutte contre l'inflation. Ce sont tous les Canadiens sans emploi en raison de la politique monétaire rigoureuse du gouvernement semblable à celle appliquée par à peu près tous les pays industrialisés du monde.

Il n'est pas difficile de dire qui sont les perdants. Il y a aussi les exploitants de petites entreprises qui, en raison de la politique américaine des taux d'intérêt et de l'impossibilité dans laquelle nous sommes d'ignorer cette politique, doivent emprunter pour survivre, payer leurs employés et avoir des liquidités, ne serait-ce que pour agrandir leur entreprise. Si la conjoncture ne s'améliore pas, les petites entreprises feront éventuellement faillite en grand nombre si tel n'est pas déjà le cas. De plus grandes entreprises—dont certaines que tout le monde connaît—éprouvent également des problèmes de liquidités. Je pourrais continuer à énumérer les perdants, selon Thurow.

Je veux en venir à ceci. Le gouvernement fédéral a bien laissé entendre hier soir dans le budget que nous croyons qu'il est temps de répartir le poids de la lutte contre l'inflation. Le temps est venu pour ceux d'entre nous qui ont la chance de se classer parmi les gagnants d'assumer la responsabilité morale et légale qui nous incombe d'étaler les répercussions de l'inflation. Je ne déplore pas un seul instant l'augmentation de mon impôt ni l'abolition de l'indexation si cet argent combiné à